

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE
LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion ordinaire le mardi 19 décembre 2023, à 19 h 00, dans la salle de conférence Laurence Patterson sise au 6000, av. Fielding.

Commissaires présents :

M. Joe Ortona, président
M. Agostino Cannavino, vice-président
M. Mario Bentrovato, commissaire – via TEAMS
M^{me} Maria Corsi, commissaire parent
M^{me} Sophie De Vito, commissaire – via TEAMS
M^{me} Rosemarie Federico, commissaire parent
M. Julien Feldman, commissaire
M^{me} Ellie Israel, commissaire – via TEAMS
M. James Kromida, commissaire
M. Joseph Lalla, commissaire
M. Pietro Mercuri, commissaire
M. Mario Pietrangelo, commissaire
M. Tony Speranza, commissaire parent
M. Daniel Tatone, commissaire parent

Commissaires non présents :

M. Jamie Fabian, commissaire

Administrateurs présents :

M. Nicholas Katalifos, directeur général
M^{me} Pelagia Nickoletopoulos, directrice générale adjointe – Éducation – via TEAMS
M^e Jack Chadirdjian, directeur général adjoint – Administration
M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale

M. Mario Cardin, directeur, Ressources matérielles
M. Jimmy Giannacopoulos, directeur de secteur – ouest
M^{me} Angela Spagnolo, directrice de secteur – SEAFP
M^{me} Darlene Kehyayan, directrice adjointe, Ressources humaines
M^{me} Livia Nassivera, directrice, Services financiers
M^{me} Julie René de Cotret, directrice, Services aux élèves
M^{me} Anna Sanalidro, directrice, Services éducatifs
M^e Magdalena Sokol, directrice, Services juridiques
M. Bob Thomas, directeur, Services des technologies de l'information
M^{me} Ann Watson, directrice, Ressources humaines
M^{me} Marilyn Ramlakhan, directrice adjointe, Ressources humaines
M. Mauro Zampini, directeur adjoint par intérim, Services aux élèves
M. Mike Cohen, gestionnaire, Marketing et communications
M^{me} Brigida Sellato, conseillère, Secrétariat général

1.	<p><u>Reconnaissance du territoire</u></p> <p>Le président souligne que la Commission scolaire English-Montréal est située sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé des Kanien'kehá:ka. Nous sommes reconnaissants de vivre, d'apprendre et de travailler à Tiohtià:ke, qui fut longtemps un lieu de rassemblement et d'échange pour de nombreuses Premières Nations et qui abrite aujourd'hui divers groupes autochtones et autres. En tant que commission scolaire, il importe de reconnaître le rôle historique et continu des institutions scolaires dans la perpétuation des injustices envers les communautés autochtones. Nous nous engageons à sensibiliser le personnel et les élèves à la véritable histoire et aux réalités actuelles des peuples autochtones sur ce territoire que nous appelons aujourd'hui le Canada. Célébrons les contributions culturelles et les connaissances des nombreuses communautés inuites, métisses et des Premières Nations, écoutons et amplifions la voix des peuples autochtones et nouons des partenariats avec les membres des communautés autochtones locales. Nous offrons cette reconnaissance en guise de premier pas et d'engagement public dans notre processus continu vers la réconciliation et la justice pour les peuples et les communautés autochtones.</p>
2.	<p><u>Période de questions</u></p> <p>Le président, M. Joe Ortona, lit et répond aux questions de M. Chris Eustace concernant les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Contestations judiciaires ➤ Mesures d'aide supplémentaire pour les élèves en difficulté <p>Le président, M. Joe Ortona, lit et répond à la question de M^{me} Christine Gravel concernant le point suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme d'études de la CSEM
3.	<p><u>Nomination d'Amelio Santini à titre d'Élève du mois</u></p> <p>L'Élève du mois de décembre est Amelio Santini de l'école Royal Vale.</p> <p>Amelio Santini est une vedette sur la glace et hors-glace. Il figure au tableau d'honneur de l'école Royal Vale et aspire à devenir un joueur de hockey d'élite. Sur la glace, Amelio joue pour la formation des Lions du Lac Saint-Louis dans la ligue de hockey Midget AAA. Il est candidat pour représenter le Canada aux prochains Jeux olympiques de la jeunesse, qui se dérouleront à Gangwon, en Chine, en 2024. Félicitations Amelio!</p>
4.	<p><u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ROSEMARIE FEDERICO ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 13-1-0. Motion adoptée. (M. A. Cannavino a voté contre)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-12-19-4</u></p>
5.	<p><u>Adoption du procès-verbal</u></p> <p><u>5.1 Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du 7 novembre 2023</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR TONY SPERANZA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 7 novembre 2023 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-12-19-5.1</u></p>

6.	<p><u>Affaires relevant du procès-verbal</u></p> <p>Concernant le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du 7 novembre 2023, M. Agostino Cannavino intervient sur le point 14 – <i>Élection à la présidence, à la vice-présidence et des membres au comité des ressources humaines.</i></p> <p>Concernant le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du 7 novembre 2023, M. Joseph Lalla intervient sur le point 12 – <i>Contestation de la loi 96 (sursis).</i></p> <p>Concernant le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du 7 novembre 2023, M. Agostino Cannavino intervient sur le point 23.4 – <i>Rapport du comité de gouvernance et d'éthique.</i></p> <p>Concernant le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du 7 novembre 2023, M. Daniel Tatone intervient sur le point 12 – <i>Contestation de la loi 96 (sursis).</i></p>
7.	<p><u>Destitution du vice-président de la commission scolaire</u></p> <p>ATTENDU QUE l'article 155.1 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> stipule que les commissaires nomment le vice-président de la commission scolaire;</p> <p>ATTENDU QUE le vice-président peut être destitué par le vote d'au moins les deux tiers des membres du conseil des commissaires;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR TONY SPERANZA ET RÉSOLU que le vice-président soit destitué.</p> <p>Vote : 11-3-0. Motion adoptée. (M. M. Benvolato, M. A. Cannavino et M. J. Lalla ont voté contre)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-12-19-7</u></p>
8.	<p><u>Rapport du président</u></p> <p>Présentation du président, M. Joe Ortona :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le 13 novembre, plusieurs membres du conseil, dont M. Ortona, ont eu droit à une visite guidée du Musée de l'Holocauste de Montréal. Ce fut une expérience remarquable de visionner les vidéos, de découvrir les différents objets datant de cette période, y compris les vêtements portés par les prisonniers, divers cadeaux échangés par les prisonniers et des témoignages de survivants. M. Ortona et M^{me} Corsi ont réalisé un balado à la suite de leur expérience, accessible à tous sur la page Web des balados de la CSEM. Le président est très fier que nos élèves issus de différentes cultures et origines aient pu bénéficier de cette expérience éducative. ➤ M. Ortona a eu l'occasion de rencontrer le ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville. Ils se sont entretenus sur le projet de loi 23, et le ministre a révélé qu'il avait l'intention de présenter des amendements à ce projet de loi afin qu'il ne s'applique pas au réseau d'enseignement anglophone. Le ministre a également déclaré qu'il s'engageait à informer l'ACSAQ si le gouvernement venait à changer sa position et décidait de l'étendre aux commissions scolaires anglophones. ➤ Les avocats travaillent d'arrache-pied à rassembler des preuves en lien avec le sursis de la loi 96. M. Ortona a pris un moment pour souligner que de nombreux employés, des administrateurs de la commission scolaire, d'écoles et de centres ont signé des déclarations sous serment qui ont été déposées devant le tribunal comme preuves et les a remerciés pour leur dévouement et leur engagement à l'égard du réseau d'enseignement public anglophone. ➤ En juin 2022, la CSEM a lancé sa contestation du projet de loi 96. À l'époque, la CSEM était la seule commission scolaire et la seule organisation à le faire. À la fin du mois de novembre, la Commission scolaire Riverside a voté en faveur du statut d'intervenant dans cette contestation judiciaire et s'est engagée à contribuer financièrement à l'affaire. Les 21 et 28 novembre, la Commission scolaire Eastern Townships et la Commission scolaire Western Québec sont également devenues des intervenantes et se sont elles aussi engagées à apporter une contribution financière. Dans la foulée, au mois de décembre, l'ACSAQ, la Commission scolaire New Frontiers, la Commission scolaire Central Québec et la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier sont toutes devenues intervenantes à leur tour et se sont engagées à contribuer financièrement à l'affaire. La Commission scolaire Eastern Shores se réunira demain à ce sujet et la Commission scolaire Lester-B.-Pearson a adopté hier soir une résolution en appui à notre contestation judiciaire. M. Ortona est très fier de cette réalisation. ➤ M. Ortona a profité de l'occasion pour souhaiter à toutes et à tous de Joyeuses fêtes sous le signe de la santé!

9. Rapport du directeur général

Présentation du directeur général, M. Nicholas Katalifos :

- La Semaine des inscriptions à la maternelle pour l'année scolaire 2024-2025 se tiendra du lundi 5 février au vendredi 9 février. Il y a trois ans, la CSEM a adopté une nouvelle formule permettant aux parents de prendre rendez-vous en ligne pour inscrire leur enfant dans certaines écoles. Ainsi, il sera possible de réserver une place dès le lundi 29 janvier à 7 h, et ce, dans 23 écoles primaires, un bond fulgurant par rapport aux 5 écoles lors du lancement du projet pilote initial. Pour de plus amples renseignements : www.emsb.qc.ca/reserve. Les parents recevront un appel pour valider leurs informations, les informer s'ils ont obtenu une place et leur fournir un rendez-vous. Nous donnerons le coup d'envoi de notre campagne des inscriptions à la maternelle lors d'une conférence de presse qui se tiendra le 9 janvier à l'école primaire Dante.
- Deux illustres anciens élèves ont récemment rendu visite à leur ancienne école pour rencontrer les élèves. Le Dr Christopher Labos est un cardiologue réputé, diplômé en épidémiologie, qui a fréquenté l'Académie Lauren Hill il y a 25 ans alors que la CSEM en était à sa toute première année d'existence. Depuis quelques années, il intervient fréquemment à la télévision, à la radio et dans la presse écrite, à la fois sur la scène locale et nationale. Il a pris la parole devant un auditorium comble et lors d'un débat animé par Dan Laxer. De son côté, M^{me} Marilena Lucci, nouvellement nommée rédactrice en chef du quotidien *Montreal Gazette*, a fréquenté l'école primaire St. Monica et l'Académie Royal West. Elle est l'une des plus jeunes rédactrices en chef à occuper ce poste pour *Montreal Gazette*. M^{me} Lucci a parlé aux élèves de sa passion pour le journalisme et de l'influence déterminante qu'a eue une enseignante de l'école St. Monica sur son désir de devenir écrivaine. À la fin de sa présentation, les élèves ont posé beaucoup de questions et plusieurs se sont levés pour lui demander ce que cela représente de travailler pour un journal. Un grand merci à nos deux invités pour avoir pris la parole devant nos élèves.
- À l'approche des fêtes de fin d'année, un groupe d'élèves de l'école secondaire John F. Kennedy, baptisé *Girls Group*, s'est mobilisé pour remplir 100 boîtes à chaussures de produits de première nécessité destinés à des refuges pour femmes de la région. Maria Damiano, préposée aux élèves handicapés, est coordonnatrice et responsable du groupe d'élèves et nous les félicitons pour leurs efforts.
- Pour marquer la Journée de sensibilisation au deuil chez les enfants, qui a lieu tous les troisièmes jeudis de novembre, l'école primaire Roslyn a accueilli John Ryder, de la Fondation Myra's Kids. John a parlé aux élèves de l'importance d'être présents pour leurs amis qui vivent un deuil afin qu'ils sachent qu'ils ne sont pas seuls. Les élèves ont également participé à la collecte de fonds de la Fondation Myra's Kids en donnant 1 \$ pour porter du bleu, couleur associée à cette journée.
- M. Katalifos et M. Chadirdjian ont eu le plaisir de rencontrer, avec toutes les directions générales et les directions générales adjointes de l'île de Montréal, le chef de la police de Montréal, M. Fady Dagher, pour discuter des enjeux auxquels font face les écoles. Le chef Dagher a accepté de rendre visite aux élèves de la CSEM avant la fin de l'année scolaire pour s'entretenir avec eux. Ils ont également abordé des problématiques très concrètes et il a clairement indiqué qu'il souhaitait travailler avec les deux commissions scolaires et les trois centres de services scolaires sur l'île de Montréal.
- Nous avons été ravis d'accueillir l'ancien ministre des Affaires étrangères, du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et ancien ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, M. David Heurtel, en tant que conférencier invité lors de la récente réunion du English Montreal Student Advisory Committee (EMSAC). M. Heurtel et les élèves ont discuté de divers sujets allant des changements climatiques à la hausse des droits de scolarité à l'université, en passant par les vastes répercussions des négociations des conventions collectives et de la grève en cours. Plus important encore, M. Heurtel a encouragé les élèves à s'engager eux-mêmes dans le discours politique, soulignant que la seule façon d'influencer le changement c'est en s'impliquant.
- La nouvelle édition du journal *Inspirations* se penche sur la différence entre les conflits et l'intimidation, la manière de les aborder, et bien plus encore. *Inspirations* fait la promotion de l'inclusion, la santé mentale et le bien-être. Le thème de l'intimidation par rapport au conflit et la

manière d'aborder les deux se tisse tout au long de cette édition, qui se veut une précieuse source d'informations pour guider ceux qui ont besoin de soutien et se renseigner sur le fonctionnement de la nouvelle procédure de plainte. Tous ces articles se trouvent sur le site Web de la CSEM et sur www.inspirationsnews.com. Des copies papier seront distribuées aux différentes écoles.

- Pour son engagement exceptionnel à faire connaître l'histoire du Canada sous un angle nouveau, Chantal Clabrough, enseignante à l'école secondaire Westmount, a reçu le Prix d'histoire du Gouverneur général pour l'excellence en enseignement, la plus haute distinction canadienne en histoire. Administré par la Société Histoire Canada, ce prix récompense et encourage les enseignants et les écoles à viser l'excellence en enseignement de l'histoire canadienne. M^{me} Clabrough a élaboré le projet commémoratif de l'école secondaire Westmount afin que ses élèves d'histoire de 4^e secondaire puissent prendre part à la préservation de l'histoire de leur école. De 2014 à 2022, les élèves ont mené des recherches sur la vie de 141 élèves de l'école secondaire Westmount qui ont péri au service du Canada pendant la Seconde Guerre mondiale.
- Le 27 novembre, les écoles secondaires innovatrices Perspectives I et II ont accueilli un événement fort spécial et inspirant intitulé *My Montreal Conference*. Axé sur la motivation et organisé par l'animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire de l'école secondaire, Vince Lacroce, ce sommet est le résultat d'une collaboration entre des leaders communautaires, des professionnels et des personnes influentes de la région qui ont à cœur d'aider les jeunes de notre communauté. L'objectif de cet événement était d'orienter et d'inspirer les élèves de l'école secondaire innovatrice afin qu'ils puissent libérer leur plein potentiel et trouver leur chemin à travers les défis de la vie et de l'éducation.
- En terminant, *Olympes de la Parole Canada* a tenu sa cérémonie de lancement de l'édition 2023-2024 du Concours scolaire le 6 décembre dernier à l'Académie Royal West. Des élèves de différentes écoles ont fait des présentations sur un thème important, en transposant un enjeu prioritaire dans un contexte canadien. Celui-ci fera l'objet d'une discussion devant la Commission de la condition de la femme des Nations Unies en mars 2024.
- Félicitations à M^{me} Nathalie Lacroix-Maillette, directrice régionale, qui vient de partir à la retraite. M^{me} Lacroix-Maillette a connu une carrière exceptionnelle et remarquable dans le réseau de l'éducation et nous lui offrons nos meilleurs vœux pour une longue retraite, heureuse et en santé.
- La nouvelle directrice régionale (secteur est) sera M^{me} Darlene Kehyayan, qui occupe actuellement le poste de directrice adjointe des Ressources humaines. Félicitations à Darlene et nous lui souhaitons bon succès dans ses nouvelles fonctions!
- M^{me} Angela Vaudry, directrice à l'école F.A.C.E., a été nommée au poste de directrice adjointe des Ressources humaines. Nous lui souhaitons du succès dans ce nouveau poste.
- M. Katalifos a profité de l'occasion pour souhaiter à tous, au nom de l'administration, de très joyeuses fêtes et offrir ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour la nouvelle année!

10. In Memoriam

10.1 Hommage en décembre 2023

ATTENDU QUE la commission scolaire valorise l'apport des membres de son personnel;

ATTENDU QUE la commission scolaire souhaite prendre officiellement acte du décès de membres de sa grande famille d'employés;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOE ORTONA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la commission scolaire souligne avec regret le décès de :

Nelly Cohen Perez, directrice adjointe à la retraite, CEPGM
Rawanah Ramasamy, ouvrier d'entretien à la retraite, Classe II, Royal Vale

et qu'un message de condoléances soit adressé aux familles endeuillées.

Vote : 14-0-0. Motion adoptée.

<p>11.</p>	<p><u>Rapport annuel 2022-2023</u></p> <p>ATTENDU QUE l'article 220 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> stipule que toute commission scolaire doit préparer un rapport annuel afin de présenter à la population sur son territoire un compte rendu des résultats obtenus en fonction des buts et des objectifs mesurables énoncés dans le Plan d'engagement vers la réussite avec le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ);</p> <p>ATTENDU QUE ledit rapport doit également rendre compte au ministre des résultats obtenus quant aux orientations et objectifs du Plan d'engagement vers la réussite établi par le MEQ;</p> <p>ATTENDU QUE le rapport annuel renferme le rapport du Plan d'engagement vers la réussite de la CSEM, les états financiers, les contrats de service (Chapitre G-1.011) et le rapport d'affectation du personnel (Chapitre G-1.011);</p> <p>ATTENDU QUE la Commission doit acheminer une copie du rapport au ministre au plus tard le 31 décembre 2023, conformément à la <i>Loi sur l'instruction publique</i>;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ROSEMARIE FEDERICO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Rapport annuel 2022-2023 de la Commission scolaire English-Montréal, y compris le rapport du Plan d'engagement vers la réussite de la CSEM, les états financiers, les contrats de service (Chapitre G-1.011) et le rapport d'affectation du personnel (Chapitre G-1.011), soit approuvé le 19 décembre 2023 et qu'une présentation officielle de ce document ait lieu le 23 janvier 2024 au Centre de carrières St. Pius X situé au 9955, avenue Papineau à Montréal.</p> <p>IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE des copies du rapport soient acheminées au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) au plus tard le 31 décembre 2023.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-12-19-11</u></p>
<p>12.</p>	<p><u>Suite à la consultation</u></p> <p><u>12.1 Projets de calendriers (enseignants) aux secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle pour 2024-2025</u></p> <p>ATTENDU QUE le Service des ressources humaines a établi les projets de calendriers (enseignants) destinés aux secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle pour 2024-2025;</p> <p>ATTENDU QUE les calendriers (enseignants) aux secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle pour 2024-2025 ont été transmis aux fins de consultation officielle aux groupes suivants, à la suite de l'approbation du conseil des commissaires : le comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM), le comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR), l'Association des cadres scolaires de Montréal (ACSM) et l'Association des enseignantes et enseignants de Montréal (AEEM);</p> <p>ATTENDU QUE les calendriers proposés (enseignants) aux secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle ont été adoptés tels que soumis par les groupes consultés, avec une recommandation additionnelle du CPCSEM « que le lendemain de l'Halloween, le 1^{er} novembre 2024, soit une journée pédagogique à l'échelle de la commission scolaire » et une recommandation additionnelle de l'ACSM et du CCGC-CRR « que les dates de fermeture estivale de la commission scolaire soient ajoutées au calendrier »;</p>

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMES KROMIDA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les calendriers révisés (enseignants) aux secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle pour 2024-2025 soient approuvés.

Vote : 14-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 23-12-19-12.1

12.2 Programmes de formation professionnelle dans le domaine de la construction

ATTENDU QUE lors de la réunion de la commission scolaire du 7 novembre 2023, le conseil des commissaires a adopté pour consultation, par voie de résolution n° 23-11-07-17, que la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) mette à la disposition du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle (SEAFP) l'espace nécessaire à l'école secondaire Lester B. Pearson, en vue d'une utilisation ultérieure;

ATTENDU QUE le conseil d'établissement de l'école secondaire Lester B. Pearson, le conseil d'établissement du Centre de technologie Rosemont et le comité de parents de la CSEM ont été invités à soumettre leurs points de vue au plus tard le 24 novembre 2023, et que leurs recommandations ont été prises en compte;

ATTENDU QUE le comité de planification à long terme de la CSEM s'est réuni le 30 novembre 2023 et a recommandé que la CSEM mette à la disposition du SEAFP l'espace nécessaire à l'école secondaire Lester B. Pearson, en vue d'une utilisation ultérieure;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE PLANIFICATION À LONG TERME, QUE le conseil des commissaires adopte la proposition que la CSEM mette à la disposition du SEAFP l'espace nécessaire à l'école secondaire Lester B. Pearson, en vue d'une utilisation ultérieure.

Vote : 14-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 23-12-19-12.2

13. Reports de 2022-2023 à 2023-2024

ATTENDU QUE conformément à l'article 96.24 de la *Loi sur l'instruction publique*, la commission scolaire peut porter au crédit de l'école ou du centre ou au crédit d'un autre établissement d'enseignement, en tout ou en partie, les surplus des écoles et des centres si le comité de répartition des ressources en fait la recommandation et que le conseil des commissaires y donne suite;

ATTENDU QUE conformément à l'article 193.4 de la *Loi sur l'instruction publique*, le comité de répartition des ressources doit faire annuellement une recommandation au conseil des commissaires quant à l'affectation des surplus des établissements d'enseignement de la commission scolaire;

ATTENDU QUE conformément à l'article 193.5 de la *Loi sur l'instruction publique*, la commission scolaire peut confier les fonctions du comité de répartition des ressources prévues par cette loi au comité consultatif de gestion, ci-après le comité consultatif de gestion centrale/comité de répartition des ressources (CCGC/CRR);

ATTENDU QUE le CCGC/CRR a examiné et approuvé la proposition de répartition des surplus des écoles et des centres ainsi que les déficits des écoles et des centres à couvrir pour l'année scolaire 2022-2023;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARIO PIETRANGELO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION CENTRALE/COMITÉ DE

RÉPARTITION DES RESSOURCES, QUE les surplus et les déficits des écoles et des centres au 30 juin 2023 soient affectés à l'exercice financier 2023-2024, tel qu'il est énoncé dans la documentation soumise lors de la présente réunion.

Vote : 14-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 23-12-19-13

14. Recommandation du comité ad hoc de l'éducation

14.1 Éducation sur le génocide dans les écoles primaires et secondaires

ATTENDU QU'en s'appuyant sur la résolution adoptée le 3 octobre 2023, en vertu de laquelle le conseil des commissaires a décidé à l'unanimité « QUE la Commission scolaire English-Montréal demande au ministère de l'Éducation du Québec de rendre l'enseignement de l'Holocauste obligatoire dans les écoles primaires et secondaires, et que le Ministère consulte le programme d'études de l'Ontario et mandate le Conseil supérieur de l'éducation et d'autres parties prenantes pour déterminer la meilleure façon d'instaurer ce nouveau curriculum et d'assurer la formation du personnel enseignant »;

ATTENDU QUE la compréhension des événements historiques est essentielle pour favoriser l'empathie, l'esprit critique et un sentiment de citoyenneté mondiale chez les élèves;

ATTENDU QUE le génocide représente un sombre chapitre de l'histoire de l'humanité qui doit être reconnu, étudié et gardé en mémoire afin d'éviter qu'il ne se reproduise;

ATTENDU QUE l'inclusion de l'étude des génocides dans les programmes d'enseignement primaire et secondaire est conforme aux principes de promotion de la tolérance, des droits de la personne et de la justice sociale;

ATTENDU QU'à la CSEM, des mesures sont déjà prises pour intégrer ces sujets dans le curriculum existant de façon responsable;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation du Québec joue un rôle essentiel dans l'élaboration du paysage éducatif et du curriculum des élèves de la province;

Il est résolu que :

Nous soussignés demandons instamment au ministère de l'Éducation du Québec d'envisager et de mettre en œuvre l'inclusion d'un programme d'études sur les génocides dans les cours d'histoire offerts au primaire et au secondaire.

L'inclusion du programme d'études sur les génocides devrait comprendre une diversité d'études de cas, incluant sans s'y limiter l'Holocauste, le génocide au Rwanda et le génocide arménien, entre autres, afin de fournir aux élèves une perspective équilibrée sur l'impact de ces tragédies à l'échelle mondiale.

Des ressources, du matériel pédagogique et des possibilités de perfectionnement professionnel devraient être mis à la disposition des éducateurs afin de faciliter un enseignement en classe efficace et sensible sur les génocides.

Le ministère de l'Éducation du Québec devrait collaborer avec des experts, des éducateurs et des représentants de la communauté afin de développer un curriculum inclusif, sensible à la culture et reflétant les diverses expériences des communautés touchées.

Des examens et des mises à jour périodiques du curriculum devraient être effectués afin de garantir la pertinence et l'exactitude du contenu en fonction des recherches et des développements en cours dans le domaine des études sur les génocides.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOSEPH LALLA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Commission scolaire English-Montréal demande au ministère de l'Éducation du Québec d'encourager et de soutenir l'éducation sur les génocides dans les écoles primaires et secondaires, et que le Ministère consulte des experts dans le domaine pour établir la meilleure façon d'introduire ces concepts et d'assurer une formation appropriée pour le personnel enseignant.

Vote : 14-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 23-12-19-14.1

15. Politique et programme nationaux universels en matière d'alimentation dans les écoles publiques

ATTENDU QUE le député libéral du Nouveau-Brunswick Serge Cormier a déposé à la Chambre des communes le projet de loi d'initiative parlementaire C-322, *Loi relative au cadre national sur un programme d'alimentation en milieu scolaire*;

ATTENDU QU'il est encourageant de constater que le projet de loi a été adopté en deuxième lecture et qu'il a été soumis au comité;

ATTENDU QUE l'appui du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées est requis;

ATTENDU QU'il est énoncé dans le préambule du projet de loi que « presque un jeune sur cinq affirme aller à l'école ou se coucher le ventre vide parfois, souvent ou toujours parce qu'il n'y a pas assez de nourriture à la maison »;

ATTENDU QUE dans un pays aussi développé et riche que le Canada, c'est tout simplement inacceptable;

ATTENDU QUE le Canada est actuellement le seul pays du G7 à ne pas disposer d'un programme national en matière d'alimentation en milieu scolaire ou de normes nationales;

ATTENDU QUE la Commission scolaire English-Montréal appuie pleinement le concept d'une politique et d'un programme nationaux et universels en matière d'alimentation dans les écoles publiques;

ATTENDU QUE ce type de programme pourrait comporter de nombreux avantages pour les élèves, notamment en facilitant l'accès des élèves à des aliments nutritifs; en permettant à tous les élèves de se concentrer sur leurs apprentissages à l'école; en luttant contre l'insécurité alimentaire et les problèmes d'anxiété et de santé mentale qui en résultent chez les élèves; en améliorant les facteurs sociaux déterminants de la santé pour les communautés marginalisées; en faisant la promotion des habitudes, des choix et des modes de vie alimentaires sains; en renforçant les connaissances en matière d'alimentation et en soutenant l'agriculture et les traditions locales, ainsi qu'un système alimentaire plus sain et plus durable;

ATTENDU QU'une politique et un programme nationaux en matière d'alimentation dans les écoles permettraient également de garantir que tous les enfants bénéficient de l'alimentation dont ils ont besoin pour apprendre et grandir, d'améliorer leur santé et leur bien-être et de favoriser le développement d'un système alimentaire plus durable en soutenant la production alimentaire locale et durable, ainsi que les économies locales grâce à la création d'emplois;

ATTENDU QUE compte tenu de l'ampleur des besoins au Québec et au Canada, et de l'extraordinaire diversité des approches adoptées par les commissions/conseils scolaires pour établir des partenariats afin de soutenir les personnes dans le besoin, il est impératif que le gouvernement fédéral, en partenariat avec les ministères provinciaux et les commissions/conseils scolaires, adopte une politique nationale en matière d'alimentation en milieu scolaire;

	<p>ATTENDU QU'une politique nationale définirait une norme tant pour assurer la sécurité alimentaire dans les écoles que pour veiller à ce qu'elle soit appliquée de manière cohérente, durable et dans le cadre d'une action transformatrice visant à mettre fin à la défavorisation, à améliorer la santé ainsi que le rendement des élèves, et à contribuer à la réussite culturelle et économique;</p> <p>ATTENDU QU'un investissement au budget 2024 dans un programme national en matière d'alimentation en milieu scolaire soutiendra à la fois les familles et les fournisseurs de services alimentaires en milieu scolaire, aux prises avec la crise de l'accessibilité financière;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOE ORTONA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE cette politique soit suivie du lancement d'un Programme national de repas nutritifs dans les écoles, accompagné des 200 millions de dollars par année que le gouvernement du Canada s'est engagé à verser en 2021.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-12-19-15</u></p>
16.	<p><u>Rapport du directeur général – selon le Règlement n° 10 – Délégation de pouvoirs</u></p> <p>Ce point est présenté par le directeur général, M. Nicholas Katalifos, à titre d'information.</p>
17.	<p><u>Rapports des comités</u></p> <p><u>17.1 CCSAS (Comité consultatif des services de l'adaptation scolaire)</u></p> <p>Point présenté par la commissaire parent, M^{me} Rosemarie Federico :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Des discussions plus approfondies ont eu lieu concernant le projet de trousse pour les parents (Parent Toolkit). Un sous-comité a été formé pour diriger les efforts et prévoir le contenu de la trousse. ➤ Le comité a accueilli trois nouveaux membres pour un mandat de deux ans : Julie Christophe, Elisa-Marie Mancini et Francesca Pitruzzello. <p><u>17.2 Comité consultatif de transport et sécurité</u></p> <p>Point présenté par le président du comité, M. Pietro Mercuri :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Il n'y a pas eu de réunion depuis le dernier rapport. <p><u>17.3 CPCSEM (Comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal)</u></p> <p>Point présenté par la commissaire parent, M^{me} Maria Corsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lors de la dernière réunion du 7 décembre, M^{me} Anna Sanalidro a été invitée à faire une présentation fort intéressante sur l'utilisation de l'intelligence artificielle en classe. À titre d'exemple, un exercice de mathématiques pourrait être soit simplifié pour les élèves qui ont besoin de soutien supplémentaire, soit rendu plus difficile pour les élèves qui apprennent vite de manière à leur fournir un défi supplémentaire. L'utilisation de l'intelligence artificielle en classe est une excellente méthode pour favoriser l'inclusion, car elle permet la participation de tous les élèves, quel que soit leur niveau. ➤ Le comité a également pris connaissance et discuté des modifications apportées aux règles internes, présentement en cours d'adoption par vote électronique. ➤ Les échanges se sont poursuivis relativement aux déclarations d'admissibilité, car les parents sont très inquiets. ➤ Le comité a également formulé une réponse à la consultation sur les calendriers scolaires. ➤ Le comité a approuvé la nomination des membres parents au sein du CCSAS.

- Des questions concernant la grève ont été soulevées par M^{me} Nathalie Lacroix-Maillette, à savoir comment s'effectuera le rattrapage scolaire.
- Des discussions ont eu lieu sur l'harmonisation du projet éducatif dans nos écoles.

17.4 Comité de gouvernance et d'éthique

Point présenté par le président du comité, M. Julien Feldman :

- Lors de la réunion du 29 novembre, les membres ont examiné les recours judiciaires intentés par la commission scolaire, y compris le sursis potentiel du projet de loi 23 et l'éventuel recours judiciaire visant certains aspects de la loi 96.
- Compte tenu de la décision du tribunal en lien avec la loi 40, où les commissions scolaires anglophones ont eu gain de cause, le comité de gouvernance et d'éthique a entrepris une révision des règlements institutionnels mis en place durant la tutelle. Nos conseillers du cabinet Power Law s'affairent à réviser ces règlements, et le comité s'attend à recevoir un projet préliminaire en janvier.

17.5 Comité de vérification

Point présenté par le président du comité, M. James Kromida :

- Il n'y a pas eu de réunion depuis le dernier rapport.

17.6 Comité des ressources humaines

Point présenté par le président du comité, M. Julien Feldman :

- La réunion a été reportée à l'an prochain.

17.7 CGTSIM (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal)

Point présenté par le président et membre représentant au comité, M. Joe Ortona :

- Le comité a examiné le financement des allocations du milieu défavorisé et le régime de gestion des risques.
- Le rapport annuel 2022-2023 du comité a été adopté.

17.8 EMSAC (English Montreal Student Advisory Committee)

Point présenté par l'observateur, M. Joseph Lalla :

- Lors de la réunion de décembre du EMSAC, David Heurtel, ancien député de l'Assemblée nationale, ministre et actuel expert politique, était le conférencier invité. David a pris la parole et répondu à des questions sur l'immigration, l'environnement, la société, la politique et bien plus encore. M. Heurtel a participé aux autres discussions au cours de la réunion, fournissant aux élèves des informations précieuses. Il a également donné des exemples aux élèves leaders sur la façon de s'impliquer davantage dans la vie politique au sein de notre société.
- Les élèves ont fait part de leurs inquiétudes quant aux conséquences de la hausse des droits de scolarité pour les étudiants provenant de l'extérieur de la province et à l'impact négatif qu'elle pourrait avoir sur la province et plus particulièrement sur les trois universités anglophones.
- En terminant, les membres du EMSAC ont transmis au premier ministre Legault et à la ministre du Conseil du trésor Sonia Lebel une lettre d'appui envers nos enseignants et employés en grève. Voici un extrait de la lettre : « Le English Montreal Student Advisory Committee est d'avis que les enseignants doivent bénéficier de meilleures conditions de travail et d'un salaire qui reflète correctement leur contribution à la société, surtout en cette période de pénurie de main-d'œuvre et

	d'augmentation constante du coût de la vie. Ces personnes sont essentielles à la formation des leaders de demain et ils sont plus que dignes de leurs revendications. »
18.	<p><u>Rapport des commissaires</u></p> <p>Point présenté par le commissaire, M. Joseph Lalla :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ M. Lalla a félicité Amelio Santini de l'école Royal Vale et lui a souhaité bonne chance dans la poursuite de sa passion pour le hockey. ➤ Marilena Lucci, ancienne élève de l'école St. Monica et nouvelle rédactrice en chef du quotidien <i>The Gazette</i>, a été accueillie avec enthousiasme par les élèves de l'école primaire St. Monica. ➤ Au cours de la présente année scolaire, le personnel et les élèves de St. Monica piloteront un programme d'apprentissage socio-émotionnel intitulé : <i>Me, You, Us</i>. Le programme s'attardera à un thème différent chaque mois, notamment : la conscience et la régulation des émotions ainsi que la résistance à la pression exercée par les pairs et le rôle du spectateur. ➤ L'équipe de soccer féminine de l'école Willingdon a récemment participé au tournoi annuel du Lower Canada College en affrontant principalement des écoles privées de la région de Montréal et même quelques écoles de l'extérieur. L'équipe a accédé à la finale. ➤ Cette année encore, les élèves du 2^e cycle du primaire de l'école Royal Vale ont eu le plaisir d'accueillir un artiste du programme <i>Artists Inspire</i> de l'ELAN. Ils ont pu explorer ce qu'ils voyaient, entendaient et ressentaient dans la nature et en écoutant Louise Campbell jouer de la clarinette. ➤ Le comité <i>Truth and Reconciliation</i> de Royal Vale a accueilli D^r Mindy Carter et D^r Maija-Liisa Harju du projet <i>Walk Alongside</i> de l'Université McGill. Le site Web du projet leur a été présenté, lequel renferme une foule de ressources auxquelles il est possible de se référer dans l'accompagnement de partenaires autochtones sur le chemin de la réconciliation. ➤ L'équipe de lutte de l'école Royal Vale a été accueillie récemment par l'Académie Royal West pour une formation gratuite avec l'ancien champion du monde et médaillé d'argent aux Jeux olympiques, Gia Sissaouri, ainsi que la championne nationale du Canada, Amanda Savard. ➤ Les élèves de 5^e année de l'école primaire Edinburgh ont récemment reçu la visite d'Annie DeMelt et de Paul Karwatsky, anciens journalistes de CTV, venus parler de l'éducation aux médias pour les jeunes citoyens numériques. Les élèves ont découvert des stratégies pour identifier la désinformation véhiculée dans les « nouvelles » sur Internet. ➤ Le <i>Montreal West Charity Golf Tournament</i> a eu lieu en septembre. L'événement a permis de recueillir un peu plus de 6 500 \$ pour l'école Edinburgh, l'école Elizabeth Ballantyne, la Bibliothèque des enfants, la Petite maisonnette rouge (The Little Red Playhouse) et la Popote roulante. ➤ Olympes de la parole Canada a tenu en décembre sa cérémonie de lancement de l'édition 2023-2024 du Concours scolaire à l'Académie Royal West. Des élèves de neuf écoles, dont deux d'Ottawa, ont fait des présentations sur un thème important : « La féminisation de la pauvreté et ses conséquences sur l'autonomisation des filles et des femmes au Canada. » La CSEM était représentée notamment par quatre de nos écoles secondaires. Il est particulièrement significatif que le 6 décembre ait été choisi pour tenir cette cérémonie, puisqu'il s'agit de la Journée nationale de commémoration et d'action concernant la violence faite aux femmes. La CSEM était fière d'accueillir ce concours, où les jeunes filles du secondaire sont initiées aux enjeux débattus à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies.
19.	<p><u>Sujets divers</u></p> <p>Aucun</p>

20.	<p><u>Clôture de la réunion</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ROSEMARIE FEDERICO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance soit levée à 20 h 18.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-12-19-20</u></p>
	<p>Signé à Montréal, _____</p> <p>_____</p> <p>M. Joe Ortona, président</p> <p style="text-align: right;">_____</p> <p style="text-align: right;">M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale</p>